



FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS

ÉLECTIONS CCMMEP
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

PROTÉGER NOTRE SANTÉ, C'EST PROTÉGER L'ÉCOLE.

Vous êtes enseignant-e dans le privé sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale ? La santé, c'est un état d'équilibre physique, mental et social permettant d'exercer le métier d'enseignant dans la durée et l'exigence de vos missions.

Protéger notre santé, c'est protéger l'École. La santé est au cœur de votre engagement professionnel.

Vous devez bénéficier d'une protection sociale adaptée, comprenant une mutuelle efficace et une prévoyance garantissant votre sécurité en cas d'arrêt de travail, d'incapacité ou d'invalidité. Vous devez également pouvoir accéder à des actions de prévention, d'information et d'accompagnement en matière de santé.

Tout cela doit vous permettre d'exercer sereinement votre mission, de préserver votre équilibre personnel et professionnel, et d'assurer la continuité du service public d'éducation.

C'est en ce sens que les les élu-e-s Fep-CFDT au CCMMEP œuvrent pour renforcer la protection sociale, améliorer les dispositifs de prévention et garantir une véritable reconnaissance de la santé comme enjeu prioritaire du métier.

Ce que la Fep-CFDT a obtenu pour vous.

- ✓ Une prévoyance obligatoire et son maintien jusqu'au 31 décembre 2026 : ce régime, plus protecteur que celui de l'État qui est facultatif, permet de garantir un maintien de revenus en cas d'arrêt de travail long ou d'invalidité ainsi qu'un capital décès ;
- ✓ La possibilité d'une retraite progressive désormais dès 60 ans ;
- ✓ Une amélioration des règles concernant les congés maladie, notamment pour les maitres délégués avec accès élargi aux congés maladie ;
- ✓ Une considération du stress, du bruit, des tensions ou des violences comme de vrais risques professionnels qui doivent être prévenus et pris en compte ;
- ✓ Une meilleure prise en compte du handicap visant à garantir l'égalité d'accès aux missions, aux congés et aux évolutions de carrière pour toutes et tous : aménagements de poste adaptés, suivi par les correspondants handicap, accompagnement pour accéder aux dispositifs de reconnaissance et aux droits liés au handicap.

Du 3 au 10 décembre 2026, votez Fep-CFDT!

Ce que la Fep-CFDT revendique pour vous.

- ✓ L'amélioration de notre mutuelle obligatoire : de meilleures garanties (spécialement en dentaire et optique), une 3^e option, une meilleure prise en compte des familles monoparentales et des précaires, un reste à charge réduit pour tous ;
- ✓ Le maintien et le renforcement de la prévoyance obligatoire au-delà du 31 décembre 2026 ;
- ✓ La suppression du jour de carence, injuste et pénalisant lorsque vous êtes malade ;
- ✓ Le retour au maintien de rémunération de 3 mois à 100 % en cas de congé maladie et une meilleure prise en compte des situations de longues ou graves maladies ;
- ✓ Le développement d'une véritable médecine de prévention et de travail, avec des moyens humains suffisants et un accès réel à un médecin du travail, comme dans le secteur privé ;
- ✓ Une protection fonctionnelle effective et automatique en cas de menace, d'agression ou de mise en cause dans l'exercice de vos fonctions ;
- ✓ La reconnaissance de la pénibilité du métier enseignant, notamment dans le premier degré (postures répétées, station debout prolongée, bruit, charge mentale), et sa prise en compte dans les parcours de carrière et de fin d'activité ;
- ✓ Des ressources humaines de proximité, capables d'écouter, d'accompagner et de répondre rapidement aux différentes difficultés rencontrées notamment dans des situations de handicap ;
- ✓ Un renforcement de la lutte contre les risques psychosociaux (RPS) ;
- ✓ La prise en compte des enseignants du privé dans l'accord QVCT en discussion avec nos collègues du public au ministère de l'Éducation nationale.



**JESSICA
BERTRAND**

ÉLUE CCMMEP
Professeure des écoles
ACADÉMIE DE LA RÉUNION

**DAMIEN
GILLOT**

CERTIFIÉ
Professeur au collège
ACADÉMIE DE DIJON

**VALÉRIE
GINET**

ÉLUE CCMMEP, AGRÉGÉE
Professeure en lycée
ACADÉMIE DE PARIS

**NADIA
CLAËS-BECK**

ÉLUE CCMMEP
Professeure en lycée Pro
ACADÉMIE DE LILLE